

LES CURÉS DE MONT SAINT PERE

De 1593 à 1630 . Mr LOTH, curé de Mont Saint Père. Il eut un vicaire dans ses dernières années.

Des réparations assez considérables furent faites à la charpente de la tour et du clocher, ce qui fait voir que cette tour était plus ancienne que l'église. Car en 1626, l'église n'avait que 59 ans d'existence et si la tour eut été construite à la même époque, elle n'aurait pas eu besoin de réparations considérables à la charpente. On croit que cette tour datait du 11^{ème} ou 12^{ème} siècle, avec l'église qui ayant éprouvé quelq' accident a été reconstruite au 16^{ème} siècle.

De 1630 à 1649 . Curé Mr MANGIN qui eut successivement plusieurs vicaires.

De 1649 à 1671 . Curé Mr PONCET.

De 1671 à 1722 . Mr CLIPPET fut curé pendant près de 50 ans. De son temps, les religieux du Val Secret qui avaient des propriétés considérables sur le terroir de Mont Saint Père prétendirent s'affranchir de la redevance de la dime envers le curé de la paroisse. Celui-ci défendit ses droits dans l'intérêt de la cure et soutint contre l'abbé du Val Secret à ses frais et avec persévérance un procès qui dura 7 ou 8 ans où il finit par obtenir justice.

De 1722 à 1728 . Mr LESUEUR, vicaire de Mr CLIPPET lui succéda et fut remplacé par Mr FEIGNET.

De 1728 à 1747. Mr FEIGNET . C'est lui qui fit construire, en partie à ses dépens le presbytère de Mont Saint Père. Pendant qu'il était curé, Stanislas, Roi de Pologne, chassé de ses états, vint passer quelques temps au Château. Il nomma Mr FEIGNET son Aumonier ordinaire, Titre qu'il conserva dans tous les actes signés de lui.

DE 1748 à 1771 . Mr VITARD, bachelier en droit, prêtre instruit. Il se retira ses dernières années où il mourut, chapelain de Notre Dame du Bourg, près du beffroi actuel, chapelle dont il ne reste plus trace (Abbé Pécheur).

De 1771 à 1783 . Mr COTIN succéda à Mr VITARD et mourut âgé de seulement 41 ans.

DE 1783 à 1791 . Mr PRADALLIER né à Tulle en Limousin vint commencer en avril une carrière pastorale qui devait finir bien tristement. Il avait 40 ans alors ; c'était un homme de caractère honnête et d'un cœur bon, mais insouciant, sans ordre, ami de la dépense et des longs voyages, trouvant par là même les revenus de sa cure insuffisants.

1791 . En 1791, à l'exemple de ses voisins de Gland, Chartèves, Verdilly, Epieds, et Bézu-St-Germain, Mr PRADALLIER prêta , quoiqu' avec répugnance, dit-on, le serment schismatique de fidélité à la constitution civile du clergé. Il dut à cette faiblesse de rester encore quelques années dans sa paroisse, mais il n'y fut pas longtemps heureux. Il fallut alors recevoir les ordres de tout le monde, s'entendre fixer le nombre et les heures d'offices, chanter des messes à l'autel de la patrie, y faire des processions, assister à des banquets patriotiques, chanter des TE-DEUMS à chaque changement de constitution !

Le plus grand nombre des habitants continua à témoigner des égards et du respect à leur curé ; mais il se rencontre comme partout, des hommes grossiers, brutaux, et même féroces pour qui ce fut un jeu de persécuter tous ceux qu'ils avaient vus au-dessus d'eux et surtout les prêtres. Entre plusieurs individus de cette espèce , on signale un certain X. (je cache le nom par égard pour sa famille), alors Maire et dont on dit qu'il fut l'ennemi de tout le monde, avait tout le monde pour ennemis, et qu'il finit par se pendre le 2 juin après avoir fait arpenter le jardin et le bosquet du presbytère, fit décider

LES CURÉS DE MONT SAINT PERE

par la municipalité que le corps de logis et la moitié du jardin seraient à la disposition du curé et que le reste et les bâtiments ruraux en seraient séparés comme biens nationaux.

8 Septembre 1791 à la requête de X. se plaint que Mr PRADELLIER depuis le serment ne dit pas Matines les Samedis et veilles de fêtes ; etc... etc...

Le 1^{er} Septembre, pendant la célébration de la messe au Credo, X. monte en chaire et dénonce le sieur PRADELLIER comme suspect, vomit contre lui les injures les plus grossières et prononce son arrestation en sommant toute la commune de veiller à ce qu'il ne puisse s'échapper. C'est ainsi que quelques vauriens faisaient trembler la multitude à qui l'on voulait faire croire qu'elle était LIBRE et SOUVERAINE.

Quinze jours après, X. porte accusation contre le curé à la municipalité mais l'assemblée, ayant pris connaissance de cette longue accusation, fit une délibération dans laquelle elle justifiait complètement Mr PRADELLIER, déclarait Mr X. calomniateur, homme abominable, perturbateur public, ennemi de la religion et des prêtres, et 100 fois indigne d'être Maire.

Malgré cette déclaration bienveillante et qui fait honneur aux habitants, Mr PRADELLIER pense bientôt à quitter la paroisse ne s'y trouvant plus en sûreté. Il déclare vouloir retourner dans son pays et remet les clefs du presbytère le 23 Janvier 1794.

18 mois plus tard, profitant du calme et de la liberté que les décrets du 20 Février et 3 Mars 1795 semblaient rendre à la religion, Mr PRADELLIER revient et demande qu'il lui soit donné acte de sa soumission aux lois de la République.

« Aujourd'hui, 28 Thermidor , 3^{ème} année de la République, est comparu Jean Léonard PRADELLIER, Curé de Mont Saint Père, lequel a déclaré qu'il se propose d'exercer le ministère du culte connu sous la dénomination de catholique, apostolique et romaine, conformément aux dogmes et à la discipline de l'Eglise catholique , apostolique et romaine, sous l'obéissance Notre St Père le Pape, Chef visible de l'Eglise, et des pasteurs légitimes qui ont reçu d'elle leur mission et leur autorité, et a requis qu'il lui soit donné acte de sa soumission aux lois de la République, de laquelle déclaration, il lui a été donné acte conformément à la loi du 11 Prairial 3^{ème} année. »

A Mont Saint Père, l'an et jour susdits signé. PRADELLIER

On ne tarda pas à exiger de Mr PRADELLIER un nouveau serment qu'il prêta le 16 Octobre suivant. Après ces formalités il demanda à rentrer au presbytère mais on lui répondit qu'il était loué et que d'ailleurs, la loi rendant la liberté de culte avait dispensé les communes de loger les ministres de la religion.

Mr PRADELLIER se retira dans une chambre de la « maison rouge » où il vécut des offrandes et de la charité des habitants. Pendant les trois mois qu'il y passa, il dit encore quelques fois la messe dans l'église ; Il tomba bientôt malade de chagrin et de privations et après quelques semaines de langueur, il mourut le 4 Décembre dans la dernière misère. Il avait alors 52 ans. La religion ne consola point ses derniers moments, il fut enterré sans prêtre, et l'aurait été sans cercueil, si quelques habitants n'eussent eu la charité de faire à leur Curé cette dernière aumône.

Au sujet du serment prêté par PRADELLIER en 1791, j'ajoute une particularité que je viens d'apprendre « Le dimanche fixé pour cette formalité étant arrivé, Mr PRADELLIER monte en chaire, lit le prône et se prépare à descendre : Et le serment... et le serment s'écrie le procureur de la commune X. .

LES CURÉS DE MONT SAINT PÈRE

Le pauvre prêtre pâlit , prononça le fatal serment et continua l'office... Personne dans la commune n'apprécia l'importance ni la valeur de cet acte qu'on regardait comme purement politique.

1796 . Mr TRICHET était dans le même cas à Chartèves mais n'avait aucun pouvoir à Mont Saint Père et comme ce fut lui qui jusqu'en 1802 y remplit les fonctions curiales du moins quand on le lui demanda et que les autorités le lui permirent, mais comme il n'avait pas de pouvoir de juridiction, certains des sacrements qu'il administra se trouvèrent frappés de nullité.

1799 . Depuis le mois de mai 1799, on célébra les mariages dans l'église et même tous les mariages du canton, mais c'était des mariages purement civils et seulement devant l'Officier civil ; Soit pour donner plus de solennité à cet acte si important en relevant un peu les formalités si sèches de l'union civile, soit pour calmer les justes regrets d'un grand nombre de citoyens qui ne pouvaient être mariés par l'Eglise. L'administration cantonale imagina de choisir l'Eglise, qu'on appelait alors Temple décadent, après l'avoir appelé Temple de la Raison, pour y célébrer les mariages civils. Il en résulta que des ignorants refusèrent plus tard de recevoir la bénédiction nuptiale des mains de leur pasteur, en affirmant qu'ils avaient été mariés à l'Eglise.

La tempête qui depuis 12 ans désolait la France, était enfin calmée et le concordat venait de mettre fin au schisme, lorsque Mme de Bastard , nièce de Mme de Bussy vint habiter le château dont elle avait hérité. Elle s'occupa de trouver un prêtre digne de confiance pour relever la religion de ses ruines. Elle le trouva dans Mr Jean LECOMTE qui avait souffert la persécution , se cachant pendant près de 10 ans au milieu des plus grands dangers.

1802 . Il arriva au mois de juillet 1802 dans un état de complète pauvreté. Il s'appliqua à baptiser les enfants, bénir les mariages civils et procurer à son Eglise les choses les plus indispensables. Il fut chargé en 1806 de la paroisse de Chartèves qu'on venait de réunir comme annexe de celle de Mont Saint Père. Il était aussi Aumônier du château.

1814 . Mr LECOMTE eut la douleur de voir le désastre de son Eglise. La nuit de la St PIERRE, fête patronale, la tour s'écroula tout à coup et dans sa chute écrasa la nef et le bas-côté, le mobilier à l'intérieur fut écrasé. Il ne resta que le sanctuaire, les chapelles et le chœur qui pendant 10 ans servirent au culte. Mr LECOMTE contribua au rétablissement de l'Eglise en 1824.

1826 . Atteint d'une maladie qui menaçait d'être longue, Mr LECOMTE sur les instances des Religieuses de l'Hôtel Dieu de Château-Thierry, se rendit dans leur Maison pour y recevoir plus facilement les soins de la médecine. Il y mourut au mois d'avril. Après sa mort, la paroisse fut desservie par intérim et pour les Sacrements par Mr COUILLET, curé de Crézancy.

Mr NAVRE nommé curé n'y arriva qu'au mois d'Octobre. Il était depuis 2 ans vicaire à Château-Thierry et auparavant professeur de 4^{ème} au séminaire de Soissons. Arrivant dans la paroisse, il essaya d'y rendre à la religion un peu d'élan et d'énergie. Il eut quelques succès la 1^{ère} année, moins la 2^{ème} et la 3^{ème}, quand il partit, elle était revenue comme précédemment froide et indifférente.

Mr NAVRE ne resta pas à Mont Saint Père car il est sans doute dans sa destinée de changer souvent. Depuis 12 ans voilà 5 ou 6 changements. (En 1855, il est depuis plusieurs années missionnaire) Une circonstance désagréable le décida à quitter Mont Saint Père. A l'occasion de l'enterrement d'une femme qui était morte des suites d'excès de vin, une partie des habitants se mit absolument en révolte contre le curé qui avait refusé de faire sonner les cloches.

Quelques mois auparavant, il avait eu la consolation de voir arriver dans sa paroisse, grâce à la libéralité de Mr d'AMECOURT, deux sœurs de la communauté de Charly pour l'instruction des filles.

LES CURÉS DE MONT SAINT PERE

1829 . Celui qui a écrit ces lignes,(Mr CORNILUS) a été nommé curé de Mont Saint Père, Gland et Chartèves, le 23 Aout. Il n'avait que 24 ans, était depuis 1 an vicaire à Château-Thierry et Chapelain de l'Hôtel-Dieu. Il avait été professeur de 4^{ème} et 3^{ème} au séminaire de Soissons. Il remplaça Mr NAVRE comme membre du Comité d'Arrondissement et comme confesseur des Religieuses de la Charité.

Le 1^{er} Octobre 1854, je cesse d'être chargé de la paroisse de Gland dont j'étais curé depuis plus de 25 ans.

Ont été vicaires de Mont Saint Père de 1841 à 1856 :

- De 1841 à 1844 . Mr DEGOIX actuellement curé de Vaux sous Laon.
- De 1844 à 1848 . Mr RIVIE actuellement vicaire à Saint-Quentin.
- De 1848 à 1854 . Mr CHAZARD actuellement curé de Barzy et de Jaulgonne. Il emporta à son départ les regrets unanimes, surtout à cause du dévouement qu'il venait de témoigner pendant le choléra.
- De 1855. Mr BERGE , Allemand d'origine. J'ai commencé à avoir un vicaire en résidence chez moi le 1^{er} juillet 1836. Aujourd'hui au bout de 20 ans, mon vicaire actuel Mr BERGE, va habiter le presbytère de Chartèves, d'où il continuera à me rendre les services dont je pourrais avoir besoin.

Le 23 Aout 1869 . Il y a aujourd'hui même 40 ans que je suis curé de Mont-Saint-Père.

Extrait des notes de l'abbé Cornilus, curé de Mont-Saint-Père de 1829 à 1876.